



BOURSES 2024 - APPEL À CANDIDATURES

Les Amis des Beaux-Arts ouvrent la session 2024 d'attribution de bourses, chacune dotée de 5.000 euros.

Conditions préalables

Les demandes de bourse **sont réservées aux artistes diplômés des Beaux-Arts de Paris depuis moins de cinq ans** ; elles ne sont pas ouvertes aux lauréats des Prix des Amis des Beaux-Arts dans le cadre du cursus à l'école.

En cas de présélection, **nous demandons la présence de l'artiste lors de l'entretien** ; aucune visioconférence ne pourra être organisée.

Dossier de candidature

Le dossier porte sur le parcours et la pratique artistique de l'artiste. Il doit contenir :

- les coordonnées complètes de l'artiste : email, téléphone, atelier aux Beaux-Arts, date du diplôme, site web, etc. ;
- les informations sur les études, biographie, textes, etc. ;
- les visuels retraçant l'évolution du travail ;
- en annexe, s'il y a lieu, les projets spécifiques réalisés, en cours ou à venir.

Le dossier est envoyé en document PDF (poids inférieur à 22 MGO) avec si nécessaire l'activation de liens Vimeo pour les vidéos (code et option téléchargeable).

Durée maximale pour les vidéos : 10mn.

Date limite de dépôt des dossiers le mercredi 2 octobre 2024

Le dossier est à envoyer exclusivement par MAIL à :

Carlotta Montaldo amisdesbeauxartsdeparis@gmail.com Mobile: 06 95 31 86 65

Déroulement – Dates à retenir

- Les dix candidats retenus rencontreront les membres du comité de sélection le mardi 19 et le mercredi 20 novembre 2023.
- Les artistes seront informés par mail de la décision du comité au plus tard le lendemain des délibérations.
- Les Bourses seront remises lors du dîner des Amis des Beaux-Arts qui se tiendra le 2 décembre 2024 dans la chapelle des Petits-Augustins.
- Les travaux des lauréats feront l'objet d'une exposition en juin 2025.